

Demande de réservation de salle ASSOCIATIONS

La demande devra être effectuée au moins 1 mois avant la manifestation.

Coordonnées du demandeur :

Association :

Contact : Téléphone :

Adresse mail :

Date(s) de la manifestation :

Horaires de la manifestation :

Nature de la manifestation : Intérieur Extérieur

Salle souhaitée :

Halle du Jeu de Paume :

salle d'exposition

salle de spectacles

Ex-UFTS :

salle n°23

salle n°32

salle n°33

Maison du Temps Libre :

salle de réunion

grande salle

Espace Louis Paulet

Couvent des Dames :

salle Henri Reynaud

Salle de réunion à Longues

Demande effectuée le :

La réponse de la mairie sera effectuée par e-mail

☎ astreinte : 07 76 00 31 72

Suite à la réponse de la mairie, en cas d'acceptation, les clés ou les badges des salles doivent être retirés à l'accueil de la mairie et restitués dès que possible soit dans la boîte aux lettres, soit aux horaires d'ouverture. À chaque fin de réunion, merci de remettre la salle en ordre et de la rendre dans un état de propreté correct.

Service vie associative	Services techniques	Le maire ou adjoint délégué
--------------------------------	----------------------------	------------------------------------